



N° 70 – automne 2010

Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Rendez-vous saléviens
Conférences saléviennes
Saléviens de Paris
Bibliothèque salévienne

CARNET

Michel Cusin-Brens

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

Bonnes adresses
Colloques, rappels
Concert à Pomier
Expositions

IL ÉTAIT UNE FOIS

Annexion, rattachement ou réunion
Le Petit Dauphinois
John Knox (1514 ?-1572)
Le colonel Saget (*suite et fin*)

LA VIE DE L'ASSOCIATION

RENDEZ-VOUS SALÉVIENS

Samedi 6 novembre, sortie annuelle de La Salévienne à Montmélian, Fort Barraux et Moulin de Tourne. (voir invitation reçue par ailleurs ou site Internet)

CONFÉRENCES SALÉVIENNES

Les cadastres sardes de Veyrier et Étrembières

Veyrier est en Suisse, Etrembières en France mais, en 1730, les deux communes étaient savoyardes. Ce n'est qu'en 1816 - congrès de Vienne - que Veyrier est devenu suisse et le Pas de l'Echelle - qui faisait partie de Veyrier - a été rattaché à Etrembières. Le

cadastre nous rappelle cette réalité historique.

Pour évoquer l'incroyable richesse de la mappe sarde à travers les exemples de Veyrier et Etrembières, les associations « La Mémoire de Veyrier » et « La Salévienne » ainsi que la municipalité de Veyrier organisaient, le mercredi 15 septembre 2010, une conférence qui a attiré beaucoup de monde à la salle municipale de Veyrier.

Après l'accueil par le maire-adjoint de Veyrier chargé de la Culture, le président de la Mémoire de Veyrier, M. Duriaux, situait cette conférence dans le cadre de la célébration de l'Annexion et M. Mégevand présentait en quelques mots notre association, La Salévienne.

Dominique Barbero, géographe, grand spécialiste du cadastre sarde, a rappelé que la mappe sarde fut le premier cadastre complet réalisé en Europe et que la méthode employée par les géomètres du duc de Savoie, Victor Amédée II, était d'une rigueur et d'une modernité étonnante : « il y a moins d'erreurs dans la mappe sarde de 1730 que dans les cadastres actuels réalisés pourtant avec des moyens bien plus importants ».

C'est en 1680 que le duc de Savoie décide de faire établir un cadastre pour remédier au désordre fiscal. L'idée est d'obtenir une plus juste répartition de l'impôt. Les travaux commencent en 1697 en Piémont, puis en Savoie entre 1728 et 1730. Une école de géomètres est créée et plusieurs équipes travaillent en même temps sur le terrain. Chaque équipe est formée d'un géomètre, d'un trabucant (géomètre en formation), d'un estimateur d'office qui représente le duché et de représentants de la commune.

La mappe est un plan avec des couleurs différentes pour l'eau, la végétation, la terre, les bâtiments... Dominique Barbero illustre son exposé par de nombreuses diapositives montrant la qualité de ce document en prenant l'exemple de Veyrier et d'Etrembières.

La mappe est accompagnée de plusieurs livres et registres contenant des informations sur les propriétaires, la qualité des terrains, la nature des cultures, les revenus des parcelles... Ces registres contiennent trente-deux références par parcelle, alors que le

cadastre actuel se limite à douze informations pour chacune.

Il est important de savoir que, pour la première fois, à la suite de cette mappe sarde, les nobles paient l'impôt, ce qu'ils apprécèrent modérément. Notons encore que certaines zones des chefs-lieux étaient exonérées de taxes pour inciter les gens à densifier les villages.

En collaboration avec les services départementaux des archives, M. Barbero a décidé de créer, à partir de la mappe sarde, un service d'information géographique (SIG). Travail considérable. Les plans sont calés sur les documents IGN et l'ensemble des données des différents livres est relié à la parcelle, commune par commune. Ces travaux sont à la disposition du public et des collectivités. C'est une base de donnée exceptionnelle.

La seconde partie de la conférence est assurée par M. Charles Hussy, ancien doyen de la faculté de géographie de Genève. Charles Hussy nous a exposé comment il a imaginé de reproduire la mappe sarde en trois dimensions. Au moyen de diapositives il nous a montré l'intérêt de ce projet qui donne à la mappe sarde toute son importance.

Les conférenciers répondent, pour terminer la réunion, aux nombreuses questions de l'assistance. Un magnifique buffet conclut la soirée.

Bernard Le Devehat



Journée du patrimoine à Saint-Julien

« Quel patrimoine et qu'en faire ? »

Ne laisse-t-on pas entendre aux nombreux habitants des villes, villages et lotissements bordant la frontière genevoise qu'ils vivent sur un territoire sans histoire et sans patrimoine ? En réalité, géographiquement, politiquement, économiquement et religieusement, cette terre se définit comme un lieu de partage et de passage depuis les Romains. Il nous revient de l'étudier !

Le samedi 18 septembre, sous l'égide de « La vie est à vous » une table ronde animée par Claude Mégevand, président de La Salévienne, permet de prendre conscience de ce phénomène et d'esquisser les moyens d'initier l'inventaire devant précéder l'étude historique et la sauvegarde de l'architecture

et du mobilier témoignant de l'identité d'une région dont l'histoire pèse sur le présent et oriente l'avenir.

Jean-Luc Daval, historien et critique d'art, justifia que cette journée se passe à Saint-Julien, au domaine David, une propriété chargée d'histoire à laquelle il faut sans tarder trouver un usage à sa mesure. Sarde à sa construction, ce domaine devint français à la révolution, fut rattaché à la France, à Genève, à Carouge avant de redevenir sarde puis français ; et il fut habité par un important ministre, Fernand David qui défendit les zones franches.

Réunissant chercheurs français, genevois et carougeois, cette table ronde inaugure une indispensable collaboration. S'il ne reste rien à Saint-Julien permettant une inscription à l'inventaire des monuments nationaux, on y a un patrimoine fait de constructions domestiques, de paysages inventés par nos aïeux et d'objets liés à leur entretien qui orientent notre sensibilité et notre intelligence des hommes et de la nature. Il met en évidence la singularité d'une région et invite à des expériences concrètes de la nature et de l'histoire. Il illustre une économie de l'environnement possédant une dimension esthétique à travers la juste adéquation entre des réponses possibles à des problèmes nouveaux.

Cette relation culturelle à un milieu est exemplaire au moment où les sciences de la vie et de la terre deviennent prioritaires. Genève et le Genevois sont étroitement dépendants ; le patrimoine le démontre, il est commun. L'agglomération franco-valdo-genevoise devrait prendre en compte cet héritage transfrontalier constituant un « de ces vieux particularismes auxquels revient l'honneur d'avoir créé des valeurs esthétiques et spirituelles qui donnent son prix à la vie... » (Claude Lévi-Strauss).

Archiviste de Carouge, co-auteur de l'inventaire des maisons rurales genevoises, Dominique Zumkeller évoqua les liens entre Carouge et Saint-Julien. L'invention de l'une se fit au détriment de l'autre allant jusqu'à la déposséder de ses archives... ! Elles furent cependant interdépendantes et on ne saurait voir le centre de Saint-Julien en oubliant les urbanistes et architectes carougeois dont l'un, Manera, a signé le pont (1780) qui porte

l'ancienne route de Lyon par Frangy et Seyssel.

Si Carouge est devenu un centre économique et touristique, la ville fut longtemps et souvent menacée de destruction. Le cœur historique dû sa survie aux citoyens, aux historiens et aux architectes qui obligèrent les politiques à prendre des mesures. La thèse d'André Corboz « invention de Carouge » fut déterminante. Le rapport entre la largeur des rues et la hauteur des façades, leur dessin, devinrent des « canons » à respecter lors des restaurations...

Historienne ayant présidé de nombreuses associations d'art public et de défense du patrimoine, Erica Deuber Ziegler montra comment à Genève et en Suisse la politique du patrimoine : inventaire, étude, sauvegarde et restauration, est déterminée et orientée par des associations de citoyens agissant en comités. Rapidement la notion d'ensemble relaya celle du monument et favorisa la constitution d'une Commission des monuments, des sites et du paysage qui doit être consultée sur toute modification de la ville, des villages ou de l'environnement. Le financement des études historiques et de leur publication est aussi indispensable que l'inventaire réalisé par des spécialistes. L'adéquation entre la restauration et l'usage des monuments publics est aussi fondamental ; il lie le présent au passé.

Claude Mégevand conclut la table ronde en souhaitant l'institutionnalisation d'une collaboration entre les associations genevoises et savoyardes. Il est absurde que les inventaires s'arrêtent aux frontières alors qu'ils étudient une histoire et un patrimoine communs ! Transfrontaliers, les problèmes du Genevois ont une exemplarité qui ne doit pas échapper à la Région et à l'Europe puisque le duché de Savoie se constitua et se développa sur ce qui est aujourd'hui la Suisse, la France et l'Italie. Il est urgent que les communes mandatent le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de Haute-Savoie et financent des études historiques si on ne veut pas que ce qui subsiste encore disparaisse ! Les citoyens sont invités à participer en témoignant de ce qu'ils connaissent.

Mercedes Brawand, adjointe au maire de Saint-Julien pour la culture, assura

l'assemblée que ce qui avait été discuté ne pourrait qu'influencer l'orientation d'une politique du patrimoine. Elle s'engagea à la mettre en œuvre. L'assistance attira l'attention particulièrement sur la nécessité de prendre des mesures conservatoires urgentes pour protéger l'église de Thairy.

Jean-Luc Daval

SALÉVIENS DE PARIS

LA SYMBOLIQUE TRICOLEURE DU SACRE AU PROFANE

Le samedi 5 juin 2010 les Saléviens de Paris ont eu le plaisir d'écouter Gérard Crouette, commandant, chef de la section "justice militaire" au service historique de la Défense, nous parler du symbolisme sacré des couleurs nationales. Nous vous proposons ci-dessous un résumé de son intervention.

Les symboles dans leur ensemble, caractérisent, notamment pour les militaires, leurs missions à travers leurs drapeaux, étendards, fanions et insignes et confèrent à leurs engagements une dimension « emblématique » pérennisée dans la tradition. Ils perpétuent aussi un usage ancien qui répond à un besoin profondément ancré dans l'âme militaire : celui de s'identifier, en opérations ou au combat, à travers des signes de ralliement portés ou arborés avec fierté.

Les symboles utilisés sont parfois cocasses lorsque les poilus pendant la Grande Guerre adoptent la représentation de la « vache qui rit », afin de tourner en dérision la « Walkyrie » germanique. Ils expriment à d'autres moments le refus de la défaite, du renoncement et de l'abandon lorsque le jeune capitaine Massu fait coudre, maladroitement, mais avec fierté, une croix de Lorraine sur le drapeau qui flotte au-dessus de son poste de commandement à Zouar lors de la visite du général de Gaulle le 1^{er} mai 1941.

Ils sont aussi utilisés pour traduire l'exaltation de la victoire avec la remise des Aigles par l'Empereur. Ils marquent encore la rupture avec le passé et la volonté de renouveau avec le président de la République distribuant les drapeaux de la « revanche » aux régiments de la III^e République, ou, avec le général de Gaulle, remettant en avril 1945

les nouveaux drapeaux et étendards aux régiments de la France au combat.

Au cours du XIX^e siècle, le cérémonial militaire français accorde une place grandissante au drapeau tricolore, emblème national depuis 1830, par delà la succession des régimes politiques. Avec l'avènement de la III^e République, renforcé par la réaction patriotique de la défaite, le culte du drapeau (et vous verrez ensuite que le mot culte a tout son sens) atteint son apogée.

Certes il s'y mêle une double légitimité, à la fois nationale et républicaine, mais cette dernière finit par absorber la première et se confondre avec elle. Un « syncrétisme » s'opère à l'aube des années 1880 autour de « la religion du drapeau, du culte de l'armée et de la ferveur républicaine ». Il prend tout son sens le 14 juillet 1880 à la revue de Longchamp lorsque sont remis les emblèmes « nouveaux modèles » des quelque 400 régiments de l'armée française à leurs chefs de corps en présence du chef de l'Etat et des corps constitués. La présentation des « trois couleurs nationales, disposées en trois bandes égales, le bleu attaché à la hampe, le blanc au milieu, le rouge flottant à l'extrémité », proposées par le peintre David, avait été adoptée par décret du 8 mars 1848.

En fait, les trois couleurs qui ornent nos édifices publics ont une histoire beaucoup plus lointaine que celle communément admise. L'histoire enseignée a souvent réduit à une vision jacobine l'origine de ces trois couleurs alors qu'en creusant un peu, avec un souci d'objectivité, ces couleurs ont pour origine la recherche d'une protection divine et de ralliement face au danger.

Origine des trois couleurs

Le bleu est la couleur primitive de la Nation, couleur de la chape de saint Martin que le saint partage avec un mendiant en 332 à Amiens. Plus tard, l'armée française, placée sous la protection des reliques des saints, emporte à la bataille cette chape comme bannière royale. Au XII^e siècle, au moment où apparaissent les armoiries, l'écu des rois de France est bleu. Le rouge est la couleur de l'oriflamme (bannière) de saint Denis. Le vermeil rappelle la tunique rouge du sang de saint Denis, premier évêque de Lutèce, martyrisé. A partir de Louis VI, les rois de France vont chercher et brandir rituellement

cette oriflamme lorsqu'ils convoquent la noblesse pour une campagne militaire. Au XV^e siècle le blanc est la couleur des Orléans, défenseurs de la cause royale. Cette couleur est aussi la couleur du commandement suprême et la couleur des rois de France jusqu'à la Révolution. Mais en réalité, la naissance du drapeau tricolore va mettre en jeu les armes de la ville de Paris, puisqu'en définitive les couleurs nationales en 1789 ont été constituées par l'association du blanc, couleur portée par le roi, comme chef des armées du royaume, avec le bleu et le rouge, couleurs de la capitale.

Le bleu de la chape de saint Martin à l'écu de France

Le bleu serait la couleur la plus ancienne de notre histoire et des auteurs qui aiment remonter loin dans le temps assurent même qu'après la conversion de Clovis, un jour de Noël vers l'an 496 dans la cathédrale de Reims, on plaça l'armée franque sous la protection des reliques des saints. La tradition rapporte ainsi qu'en 507 à la bataille de Vouillé, près de Poitiers, Clovis a fait apporter la chape bleue de saint Martin et obtint ainsi la victoire. Cette relique était placée, avec d'autres dans une châsse, sorte de pavillon portatif que le roi faisait déposer dans un oratoire privé, non loin de l'endroit où il habitait, d'où le nom de « chapelle » donné à l'oratoire, abritant la chape et de « chapelains » donné aux religieux qui veillaient sur elle. Mais une relique ne peut vraiment avoir aucune utilité comme enseigne visible par des troupes au combat. Elle est d'un maniement peu commode et c'est alors que l'on fabrique des étendards ou bannières bleues symbolisant cette chape mais n'y ressemblant plus guère quant à leur forme puisque la chape en elle-même est une sorte de vêtement.

Le blanc ou Grand Commandement

Quand Charles VII monte sur le trône de France, il ajoute au drapeau fleurdelisé la croix blanche des Armagnacs défenseurs de la cause royale vis-à-vis des Anglais. Quelques années plus tard c'est la merveilleuse épopée de Jeanne d'Arc. Comme signe de ralliement, elle choisit un étendard qui l'accompagnera partout, notamment au sacre de Charles VII à Reims en 1429, et Jeanne pourra dire fièrement « Il avait été à la peine c'était bien raison qu'il fût à

l'honneur ». L'étendard de Jeanne d'Arc était de couleur blanche avec l'image de Dieu tenant le globe, accompagné de deux anges à ses côtés. La couleur blanche devient alors couleur de commandement et, les drapeaux se chargent de la croix blanche. Par la suite, le pavillon blanc ou « cornette » blanche symbolisera le commandement militaire, insigne du colonel de chaque régiment. On ne peut passer sous silence ici le trop fameux panache blanc que près de deux siècles plus tard Henry IV rendra célèbre à la bataille d'Ivry. C'est en effet à cette occasion que le roi déclara à ses troupes que si elles perdaient leurs enseignes, cornettes ou guidons, le panache blanc qu'ils voyaient sur son « armure » leur en servirait aussi longtemps qu'il lui resterait une goutte de sang. En 1638, le drapeau blanc sera le drapeau du roi, colonel général de l'armée, ainsi que celui de la marine. De son côté, la croix blanche demeurera sur les autres drapeaux, aussi bien sur le grand étendard des archers de Charles VII que sur celui des gardes françaises sous Louis XV. Le pavillon entièrement blanc, surchargé ou non du blason brodé apparaît donc comme réservé au roi, à la marine ou aux colonels des régiments indépendamment des autres bannières, étendards ou drapeaux qui, presque tous, portaient la croix blanche. Ce symbole du commandement aurait survécu, croit-on, notamment sur le bicorne de la tenue de cérémonie que portaient jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, les officiers généraux exerçant de grands commandements notamment les officiers généraux ayant rang et appellation de corps d'armée, d'armée et les maréchaux de France. Il est à noter que le fanion personnel du président de la République, chef suprême des armées est orné d'une écharpe blanche, signe distinctif de commandement partagé avec les maréchaux de France. Ces derniers portaient également la ceinture de commandement blanc et or dans les tenues de cérémonie en vigueur jusqu'à la fin de la troisième République.

Le rouge de l'oriflamme de saint Denis

Quand le roi se battait contre l'Empereur, et aussi bien souvent contre ses propres vassaux trop turbulents, il avait pour signe distinctif un gonfanon de couleur vermeille unie que l'on appelait l'oriflamme de saint

Denis. Cette oriflamme entre dans l'histoire de France quand le comté du Vexin (où se trouve Saint-Denis) est réuni à la couronne de France. Avant c'était la bannière paroissiale de Paris en souvenir de son premier évêque saint Denis qui avait été décapité. Ce rattachement à la couronne a pour effet « d'annexer » l'oriflamme au pouvoir royal. Louis VI le Gros décide en 1124, pour la première fois, de lever l'oriflamme contre l'empereur d'Allemagne Henri V qui se prépare à assiéger Reims. L'empereur s'en va sans combattre et l'on attribue aussitôt cet heureux dénouement à la protection spéciale de l'oriflamme de saint Denis. Désormais l'oriflamme sera levée 21 fois dans 4 croisades et 17 guerres entre 1124 et 1386. Quand Philippe Auguste décide de partir pour la croisade, il adopte sur sa tenue une croix rouge, le 21 janvier 1188 en s'inspirant de la couleur de l'oriflamme qui apparaît pour la dernière fois dans un combat en 1415. L'oriflamme a un caractère religieux et sa levée est entourée de tout un cérémonial. Les reliques de saint Denis sont d'abord exposées publiquement, puis le roi vient s'agenouiller devant l'oriflamme avant de la confier à un chevalier choisi parmi les plus braves. Celui-ci jure solennellement de la porter dans le combat et de ne jamais l'abandonner quoi qu'il arrive. Les autres chevaliers embrassent l'oriflamme. Au moment de la bataille, le chevalier ainsi désigné suspend l'oriflamme à son cou en précédant le roi, mais quand il arrive en face de l'ennemi, il le fixe au bout de sa lance et marche ainsi devant l'armée royale. La couleur symbolise le sang des martyrs et l'Église l'attribue aux ornements sacerdotaux pour les messes célébrées les jours qui leur sont consacrés. Il s'agit donc bien ici encore d'une couleur liturgique.

Quand revient chaque année le souvenir des grandes heures du pays et que l'imposant drapeau tricolore descend sous la voûte de l'Arc de Triomphe de l'Etoile, rayonnant de lumière, on songe alors à cette continuité de la nation française à travers les symboles des trois couleurs réunies sur son étendard :

- **le bleu de l'écu de France** qui a accompagné les premières heures de notre histoire chrétienne ;
- **le blanc de la nation française** depuis

Jeanne d'Arc, devenu également l'insigne du commandement royal ;

- **le rouge de l'oriflamme de saint Denis** que levaient les rois dans l'antique abbaye.

Ces couleurs sont inséparables depuis plus de cinq siècles des fastes et des deuils du Royaume, de l'Empire et de la République. Symbole tour à tour religieux, royal, républicain, mais toujours national, le drapeau français unit aujourd'hui dans ses plis la pensée de tous ceux qui, à travers les siècles, poursuivent malgré tout cette oeuvre qui a pour nom : la FRANCE.

Cdt G. Croutte

BIBLIOTHÈQUE SALÉVIENNE

Dons

1960-2010 de la FIPA à la FTI : 50 ans d'atouts industriels pour Genève par Dominique Zumkeller. Ouvrage consacré aux aménagements de terrains industriels pour Genève en particulier dans les quartiers de la Praille et des Acacias. 82 p. Don de l'auteur.

Dans l'Ain l'histoire du maquis de Richemont d'avril à septembre 1944 par Gilbert Gonthier. Préface de Jean Mariné. Editions Bellier. Don de l'éditeur. 188 p. 22 euros.

Le refuge et le piège : Les juifs dans les Alpes 1938-1945 par Jean-William Dereymez. Préface de Robert Redeker 391 p. 35 euros Quelques exemplaires en vente à La Saléviennne. (M. Dereymer a participé au colloque sur les frontières).

Sentiers de la liberté dans les Alpes : 1938-1945 Guerre, Résistance, persécution des Juifs. 144 p. Don de Jean-William Dereymez. Quelques exemplaires à disposition au prix de 5 euros.

Merci aux généreux donateurs.

Echanges

Le Bugey n° 97 . 2010. 300 p.

Achat

Aux urnes, Savoyards : Douze petites leçons d'histoire sur le vote de 1860 par Christian Sorrel. 160 p. La Fontaine de Siloë. 9.90 euros (quelques exemplaires en vente à la Saléviennne). L'auteur relie les événements qui ont conduit au plébiscite de 1860. Il analyse sa préparation, son déroulement et donne

une synthèse et répond aux questions du grand public.

CARNET

MICHEL CUSIN-BRENS

La Salévienne vient de perdre un de ses plus fidèles soutiens et un ami passionné par l'histoire de son village, Charly, et par celle de la Savoie.

Né en 1933 dans une famille enracinée dans le village depuis au moins 600 ans, Michel Cusin, fils d'agriculteur, est repéré très tôt par son instituteur et son curé pour ses capacités intellectuelles. Ils l'orientent vers les études au détriment des souhaits de son père qui voulait en faire un paysan comme ses aïeux. Formé chez les frères des Ecoles chrétiennes de Thonon, il optera pour une carrière littéraire et deviendra agrégé d'anglais en 1956. Ses 28 mois de service militaire en Algérie lui ont laissé un souvenir douloureux et jamais cicatrisé.

Après avoir enseigné dans des lycées de Briançon et Lyon, il devient professeur à l'école normale d'institutrices d'Annecy en 1962, puis assistant à la faculté de lettres et sciences humaines de Lyon en 1964. Il obtient sa thèse de doctorat d'état en 1977, consacrée à une poétesse anglaise Edith Sitwell.

Il devient professeur d'université en 1980, la même année où il est élu vice-président de l'université Lyon 2, puis président de 1986 à 1991 et président de la conférence Rhône-Alpes en 1987-1988. C'est lui qui fera baptiser l'université Lyon 2, l'Université Lumière et qui réintègrera l'université dans son contexte institutionnel en développant des relations avec la région, le département et la ville de Lyon. Ses compères professeurs disaient qu'il «*était un organisateur, un diplomate. Il avait une autorité naturelle pour conduire les choses qu'il menait à bien*». Un des ses successeurs à la présidence de l'université, Bruno Gelas, résumera son œuvre en ces mots «*son mandat a dynamisé, refondé et unifié la communauté universitaire comme on imagine peu qu'elle ait pu l'être : « Tous unis vers Cythère ! » lançait-il comme programme, à peine élu, ce Président atypique qui ne reculait devant*

aucune mise en jeu des mots dans ses discours toujours très attendus¹(...) il concevait plutôt son rôle comme celui d'un impulseur : veillant à provoquer le bouillonnement des idées, à encourager les propositions, à soutenir les initiatives. Sa passion était contagieuse et il en tirait auprès de chacun une autorité à la fois impressionnante et familière (...). Il fut avant tout ce professeur éblouissant qui savait rendre simple ce qui paraissait compliqué, riche ce qui semblait banal, et qui montrait un art éprouvé d'éveiller (à) l'intelligence... Ce fut un collègue d'une élégance intellectuelle, morale et professionnelle rare, et qui fut un grand, un très grand Président d'Université».

Il tenait des discours mobilisateurs et réformistes. Il était à la fois «*force de protestation et de proposition*». Il redonna son prestige à l'Université par exemple en relançant l'attribution de Docteur Honoris Causa et en donnant plus de solennité lors de la rentrée universitaire ou la remise des diplômes. Ses séminaires de maîtrise en sémiologie poétique et ses cours magistraux sont ancrés dans les mémoires de ses étudiants.

Il devient président de la Conférence universitaire Rhône-Alpes, puis vice-président et président de la Commission des relations extérieures de la Conférence des présidents d'université de 1986 à 1990. Sa carrière se poursuit au niveau européen lorsqu'il devient président du Comité de liaison des universités de la Communauté économique européenne en 1990-1991 à Bruxelles. De 1992 à 1996, il sera conseiller technique pour les relations internationales des universités auprès du ministère de la Recherche et des Universités. Il finira sa carrière comme professeur émérite à l'Université Lyon 2 de 1996 à 1999, puis professeur honoraire des universités depuis 2000. Il sera fait docteur *honoris causa* de l'université de Montréal. Il côtoiera Raymond Barre et Charles Mérioux à Lyon, Lionel Jospin et Claude Allègre aux ministères à Paris.

¹ Ces discours ont été publiés par les Presses Universitaires de Lyon in «*Discours et paroles : Hommage de l'Université Lumière à Michel Cusin*», 211 p. 1992.

A la retraite il se lance dans des traductions d'auteurs anglophones pour Flammarion, La Pléiade ou la Collection Blanche.

Sa passion pour l'art et la culture l'amène à présider pendant dix-sept ans la Villa Gillet¹, un observatoire international des langages contemporains situé à Lyon.

Michel Cusin était aussi un homme de passion. Il en cultivait trois particulièrement : la poésie, la musique et l'histoire.

La poésie, il l'appréciait dans ses lectures et la faisait partager à ses étudiants. La musique, il la portait en lui depuis son école secondaire de Thonon où il apprit le chant et l'harmonium. « *Chrétien plus souvent révolté qu'orthodoxe* », selon ses propres dires, il mit son talent pendant plus de trente ans à disposition de la paroisse de Francheville (69) où il résida avec son épouse Josette, en animant les messes tantôt à l'harmonium, tantôt à la chorale. Il était aussi un fan d'opéras et de musique baroque. Cette passion pour la musique le mena à présider de 1993 à 2000 le célèbre festival de musique d'Ambronay. De 2000 à 2003, il a été selon Alain Brunet le directeur « *l'animateur, l'âme du Comité scientifique, qu'il a en grande partie composé* » et qui a permis à Ambronay d'être labellisé « *Centre culturel de rencontre* » par le ministère de la Culture sous la dénomination de « *Musique et Sacré* » qu'il a lui-même proposée.

En ce qui concerne l'histoire, il avait acquis des compétences très pointues en histoire religieuse. Mais c'est l'histoire de la Savoie, son pays natal, qui lui tenait plus à cœur. Membre de la société d'histoire régionale La Salévienne, il appréciait particulièrement le XVIII^e siècle où les Etats de Savoie paraissaient très en avance par rapport à leurs voisins : cadastre dès 1730, abrogation des privilèges féodaux dès les années 1770, tolérance religieuse, etc. Quelques jours avant sa disparition il avait tenu à écrire sa compréhension des événements de

l'Annexion de la Savoie² à la France dont il a tôt compris et dénoncé les manipulations diplomatiques.

Il a toujours gardé une attache très vive à son village natal, Charly, dont il connaissait toute l'histoire, celle de ses familles, des terroirs. Il en a écrit des passages savoureux³ et participé à la monographie communale⁴ qu'il aurait bien voulu voir publier de son vivant. Dans sa dernière année de vie, il a obtenu du vicaire général d'Annecy une réhabilitation de « sa » chapelle de Charly qui avait été interdite de certains offices depuis le Premier Empire. Il n'hésita pas à prodiguer ses conseils à des historiens amateurs pour les mettre en selle afin de découvrir et connaître cette histoire de Savoie⁵. Malgré sa carrière « en ville » il n'a jamais renié ses origines paysannes et la culture orale transmise par ses ancêtres, y compris celle des légendes ou histoires travesties par la transmission des générations⁶.

Il aurait voulu encore mener deux combats qui lui tenaient à cœur : l'enseignement de l'histoire de Savoie dans les écoles de l'ancien duché, et l'étude du « patois » savoyard à l'Université de Savoie auxquels, en tant que linguiste et Savoyard, il a toujours attaché de l'importance. Pour le président de La Salévienne, il a toujours été un conseiller précieux et attentif. Chacune de nos rencontres a été empreinte d'une passion commune et d'un plaisir du partage et d'un enrichissement nouveau. Un grand Savoyard s'en est allé. Tous ceux qui l'ont connu diront : « Il nous a marqué. Il va nous manquer ».

Claude Mégevand
16 octobre 2010

¹ La Villa Gillet est une institution culturelle qui s'intéresse à toutes les formes de la culture : littérature, sciences humaines, politiques et sociales, histoire, arts contemporains, etc. Elle rassemble artistes, écrivains, romanciers et chercheurs du monde entier pour nourrir une réflexion publique autour des questions de notre temps à l'occasion de conférences, débats, tables rondes, et lectures.

² A voir dans ce Bénon 70.

³ « La rébellion de Charly » in Echos Saléviens n° 11, 2002 ainsi que « On m'a dit... dans le Genevois : histoires presque vraies » Cabédita. 2001.

⁴ Monographie d'Andilly à paraître en 2011 à La Salévienne.

⁵ Avec René Tagand, il publia « Comment Neydens redevint catholique par la grâce de ces Messieurs de Genève et de sa Majesté de Savoie » . Echos Saléviens n° 18. 2009.

⁶ « La pétrole à la Zabeth » in l'Almanach Savoyard. 2007.

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

BONNES ADRESSES

Laurent Perrillat, président de l'Académie Salésienne nous transmet une information qui peut intéresser les bibliothèques de nos sociétés savantes et aussi tout chercheur sur les Etats de Savoie : les archives départementales des Alpes-Maritimes ont numérisé la fameuse **Raccolta de Duboin** (voir référence bibliographique exacte ci-dessous) :

<http://www.basesdocumentaires-cg06.fr/archives/duboin.php>

La Raccolta est le recueil, établi au XIX^e siècle, de toutes les lois des Etats de Savoie, du Moyen Âge à 1798 ? C'est donc une précieuse source normative mais aussi une source tout court car elle contient le texte intégral de plusieurs milliers d'actes et édits donnés par les souverains de Savoie. Il s'agit d'une gigantesque collection d'une trentaine de volumes répartis en 24 tomes.

COLLOQUES - RAPPELS

4 et 5 novembre à Genève : **La Savoie et l'Europe (1860-2010)** (programme indicatif. Lieu et salle à consulter en octobre sur le site de La Salévienne).

Les Traités de 1814-1816. Jeudi 4 novembre à partir de 16 h.

L'annexion de la Savoie à la France. Vendredi 5 novembre 2010, matinée à partir de 8 h 30.

De l'Annexion au XX^e siècle. Vendredi 5 novembre après-midi.



Du 22 au 26 novembre ; **1860 : L'annexion de la Savoie à la France, une question européenne** : colloque international de l'université de Savoie et des archives départementales qui fait suite au colloque sur les sources de l'Annexion qui a eu lieu en 2009. Il s'agit avant tout de resituer l'annexion de la Savoie dans les enjeux de la

politique européenne, notamment à partir de l'abondance des sources diplomatiques.

CONCERT À POMIER

GOSPEL

Dimanche 21 novembre 2010 à 17 h, avec le **One step gospel choir** de Lausanne

- un chœur de 20 à 30 chanteurs dont 7 à 8 solistes
- avec accompagnement piano et bande orchestrale.

Prix 20 euros ou 30 CHF, demi-tarif pour les enfants.

Réservation par mail :

chartreuse.de.pomier@wanadoo.fr

· sur le site : www.chartreuse-de-pomier.fr

· par téléphone au 04 50 04 50 53 sur répondeur.

Vente des places : à Saint-Julien, Maison de la Presse ou à l'entrée le jour du concert dans la limite des places disponibles.

EXPOSITIONS

Annecy

Une exposition éclatée : Lieux de mémoire. Le service art et histoire de l'agglomération d'Annecy propose, d'avril à décembre 2010, une exposition éclatée sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Spécialement conçue pour le territoire de la Communauté de l'agglomération, cette exposition est composée de panneaux mettant en valeur un élément singulier du patrimoine ou de l'histoire qui illustre la période des années 1860.

Annecy Chambéry : deux histoires en parallèle. Annecy et Chambéry s'interrogent sur leurs identités respectives entre France, Piémont et Ville de Genève. Deux histoires en parallèle illustrées par le patrimoine architectural, les mentalités, l'économie... Palais de l'Ile du 23 octobre 2010 au 11 mars 2011.

Un dimanche gratuit au musée. D'octobre à mai, les premiers dimanches du mois à 14 h 30, laissez-vous tenter par une visite commentée gratuite dans les musées d'Annecy. Se renseigner pour savoir quelle visite sera commentée le dimanche qui vous

Genève

Corot en Suisse. La Suisse est le pays le plus fréquemment visité par Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875), plus encore que l'Italie où il ne séjourne qu'à trois reprises. La Confédération est ainsi présente dans son œuvre dès 1825 lorsque, en route pour Rome, il s'arrête à Lausanne. L'attachement du maître à ce pays s'explique notamment par des raisons familiales – sa mère étant d'origine fribourgeoise – et par les liens que le peintre entretient avec de nombreux créateurs, parmi lesquels Barthélemy Menn. Avec Holder, il est l'un des peintres parmi les plus célèbres qui ont peint le Salève ou depuis Le Salève. L'exposition donne une signification singulière aux différents séjours de l'artiste et tente de mesurer l'influence de la topographie et de la lumière spécifique aux lieux dans l'évolution de son art. Enfin, la réception considérable de son œuvre dans les collections publiques et privées helvétiques est mise en valeur : les prêts exceptionnels consentis à l'occasion du Centenaire de notre institution en sont le témoignage manifeste.

Musée Rath jusqu'au 9 janvier 2011.

Faïences et porcelaines des XVI^e-XVIII^e siècles, la donation Clare van Beusekom-Hamburger. Afin d'illustrer les liens privilégiés tissés au fil du temps entre les collectionneurs, les donateurs et l'institution, le Musée Ariana a choisi de présenter, en cette année du Centenaire du Musée d'art et d'histoire, une prestigieuse collection, constituée par Gustaaf Hamburger et son épouse dans les années 1930 à 1960, et généreusement offerte au Musée Ariana en 2007 par leur fille, Clare van Beusekom-Hamburger, fidèle et active bénévole de l'institution. Cet ensemble exceptionnel, riche de plus de cent soixante faïences et porcelaines des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, se distingue particulièrement dans les domaines de la majolique italienne historiée, de la faïence hollandaise polychrome, de la porcelaine de Sèvres à fond coloré et de la porcelaine chinoise d'exportation de styles Famille verte et Famille rose.

Musée Ariana jusqu'au 9 janvier 2011.

IL ÉTAIT UNE FOIS

ANNEXION, RATTACHEMENT OU RÉUNION : Quelques remarques historico-sémantiques à propos de 1860

Alors que nous bouclions le Bénon précédent Michel Cusin-Brens nous avait confié cet article qui reflète son opinion avisée sur l'Annexion de La Savoie à la France et qui ouvre un nouveau débat, malheureusement sans lui.

À l'occasion du 150^e anniversaire de l'Annexion de la Savoie à la France, quelques dissonances se font entendre dans la belle harmonie, « politiquement correcte », des célébrations ; le mythe selon lequel la Savoie se serait jetée, par un amour immémorial dans les bras de son séduisant voisin¹, commence à se fissurer, grâce au travail de certains historiens américains en particulier. La querelle sémantique qui voudrait ne plus parler d'annexion, mais de rattachement à la France, voire de réunion de la Savoie à la France, est un symptôme du malaise et du non-dit concernant le plébiscite de 1860.

Pour entrer dans ce débat, on pourrait se satisfaire de remarques factuelles, soit historiques, soit linguistiques. Par exemple rappeler que les trois vocables sont strictement synonymes, mais que le terme le plus employé est celui d'annexion ; qu'une rue d'Annecy porte ce nom depuis 1860 sans que personne jusqu'ici s'en soit offusqué ; que le mot « rattachement » n'existait pas au temps du plébiscite, il n'apparaît pour la première fois qu'en 1876 à propos de l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand, et que le mot « réunion », a été employé comme synonyme d'annexion bien avant 1860 comme en témoignent l'Île Bourbon devenue Île de la Réunion ou les « communes réunies » au canton de Genève en 1815. Mais on pourrait également penser qu'il s'agit d'un tout autre symptôme, inconscient mais bien réel.

Il s'agirait de faire oublier, ou de dissimuler, que par delà le traité d'annexion signé par

¹ « Nos cœurs vont où vont nos rivières »

Victor-Emmanuel II et Napoléon III, le plébiscite qui l'a suivi a constitué la plus grande manipulation électorale du siècle. Que les résultats aient été dignes d'une république bananière (plus de 99%), que les conditions du vote aient été entachées d'illégalité graves, rien que de naturel pour les plébiscites napoléoniens. En revanche, le rôle joué par le clergé dans cette affaire, témoigne d'un cléricisme dont on n'a pas, jusqu'ici, mesuré l'ampleur. Les deux lettres du vicaire général de Tarentaise à ses curés que vous avez courageusement publiées, constituent l'amorce d'une étude en cours sur le clergé savoyard de 1860 à 1870 qui révélera certaines surprises. Par exemple, on saura pourquoi toutes les églises du tour du lac d'Annecy, de Veyrier à Sevrier, ont cet air de famille et cette banale laideur qui caractérise le néo-gothique. Certains historiens, peu fiers de ce plébiscite, commencent à justifier les fêtes commémorant l'Annexion par les avantages matériels qu'en aurait tiré la Savoie : des ponts, des routes, des chemins de fer et en sus, la république. Mais c'est confondre le progrès industriel et politique avec le rattachement et oublier que le choix des Hauts-Savoyards en 1860 n'était pas entre un « pays de progrès » dirigé alors par une dynastie issue d'un coup d'Etat et un futur royaume d'Italie « rétrograde », dirigé par une dynastie légitime et constitutionnelle depuis 1848. La majorité des Hauts-Savoyards souhaitait un rattachement à la Suisse¹, soit au Canton de Genève, soit par la création d'un canton suisse regroupant Chablais, Faucigny et Genevois. Dira-t-on aujourd'hui que la Suisse n'a ni ponts, ni routes ni chemins de fer, ni démocratie ? Malheureusement la métropole du protestantisme ne voulait pas être submergée par l'arrivée massive de catholiques savoyards et la Confédération, tout juste sortie de la guerre civile du Sonderbund, ne voulait pas rompre l'équilibre fragile entre cantons catholiques et cantons protestants. La Savoie y a gagné, dans chaque village, un monument aux morts de la Grande Guerre. Leurrés par l'astuce des bulletins « Oui et Zone », manipulés par un clergé ultramontain, abandonnés par leur dynastie,

les Hauts-Savoyards n'avaient pas d'autre choix que la France. La Savoie est devenue française, non par amour ; ni même par raison, mais faute de mieux.

Il y a des commémorations qu'il faut célébrer, même si la Savoie n'y a pas participé, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789, par exemple. Il en est d'autres qu'on pourrait légitimement célébrer, même si la France n'y a pas participé, le rachat des droits féodaux en 1772, par exemple. Il en est, enfin, même si la France et la Savoie y ont, hélas, participé, qu'il conviendrait d'oublier.

Michel Cusin-Brens

LE PETIT DAUPHINOIS de 1942 à 1944

Publié à Grenoble et imprimé à 190 000 exemplaires (1939), *Le Petit Dauphinois* fut entre les deux guerres le grand quotidien conservateur des Alpes du Nord. Il était vendu dans l'épicerie de Dingy-en-Vuache tenue par mon arrière-grand-mère.

En juin 1940 le journal devient pétainiste et passe sous la tutelle du Secrétariat à l'Information et de la censure. En 1942 les services de propagande des Occupants s'y superposent. Au début 1943 il passe avec le gouvernement de Vichy un contrat qui lui redonne une petite liberté à condition de publier certains articles transmis par le Pouvoir.

Puis les armées alliées progressent. A partir de janvier 1944 *Le Petit Dauphinois* rend compte de leurs victoires et en juin il devient moins idéologique. Après août 44, plusieurs journalistes vont travailler aux *Allobroges*, un journal de Résistants.

Voici une analyse rapide des 134 numéros (du 2 octobre 1941 au 14 août 1944) trouvés dans ma cave.

Hitlérisme

Sous la pression des Occupants, le journal reproduit des messages d'Hitler, Goebbels et Mussolini. Il parle du Conseil de révision des volontaires français pour la Waffen SS (18-01-44).

29 mars 1944 : *viens à la Waffen SS à Montpellier.*

¹ Voir le nombre de pétitionnaires dans le Genevois savoyard.

19 mai 1944, extrait d'un article de Marcel Déat, secrétaire d'Etat : *les soldats de la Waffen SS (...) sont des militants devenus soldats, et bien entendu des soldats d'élite.*

Racismes

Le racisme constitue l'un des fondements de Vichy. Les juifs et les étrangers sont accusés de manipuler la Résistance.

- *A la cour martiale de Paris, 23 terroristes presque tous des étrangers sont condamnés à mort [groupe Manouchian]. Le colonel-président déclare : il est devenu clair que les juifs qui ont entraîné les Français dans cette guerre n'ont pas cessé de continuer leur jeu contre la France (22-01-44).*

- *Hier, parlant à Thorens, M. Philippe Henriot a annoncé la capitulation des bandes du « maquis ». (...) Comme ils auraient besoin, les Français qui douteraient encore, de contempler ces visages où ils retrouveraient exactement les plus sinistres photographies des brigades rouges. (30-03-44).*

- *Vichy, 2 avril. Afin d'assurer l'application de la législation sur les juifs, certains arrêtés préfectoraux (dont l'un du préfet de la Haute-Savoie en date du 11 8 1941) obligent les clients des hôtels à inscrire sur leur fiche d'arrivée l'indication de leur religion. Le Conseil d'Etat vient de décider qu'une telle disposition est entachée d'excès de pouvoirs. Et la cour suprême de préciser que si l'on peut exiger des voyageurs qu'ils fassent connaître s'ils sont juifs ou non, ou même s'ils pratiquent la religion juive, on ne peut leur imposer de répondre à une question générale concernant leur religion (03-04-44). Cela n'empêchait pas Vichy de les envoyer vers les camps !*

Il y a aussi un racisme anti-tsiganes.

Le temps des romanis errants est bien passé. (...) Un peuple crasseux et magnifique de batteurs de cuivre et de faiseurs de philtres de haine et d'amour... (07-06-44).

Valeurs « traditionnelles »

Le régime de Pétain n'aime pas la civilisation urbaine et industrielle.

- *Avec les vigneron... on foule la cuve comme autrefois (20-09-43).*

- *A Annecy : cérémonie à 11 h place de l'Hôtel de Ville devant le monument de Jeanne d'Arc auprès duquel flottaient les oriflammes de l'héroïne nationale ; un groupe de légionnaires d'Annecy avec leur fanion*

était également présent (...) A 11 h 15 une messe solennelle en la cathédrale. (...) Une délégation de scouts et de guides de France occupait le sommet de la nef... (15-05-44).

- *Annemasse. La fête des mères. Le matin des services religieux auxquels assisteront toutes les autorités seront célébrés aux heures suivantes : 9 h 30 église Saint Joseph, 9 h 30 temple protestant ; 10 h église Saint-André. L'après midi, 14 h 20, rassemblement des enfants de toutes les écoles de la ville, sous la direction du personnel enseignant, avenue Jules Ferry. A 14 h 45, départ du cortège, précédé d'une musique qui gagnera le parc municipal par la rue Pasteur, la place Maréchal Pétain, l'avenue de la République, la rue de Genève, dans l'ordre suivant (...). A 15 h élévation des couleurs par les mères décorées de la Médaille française, au Parc Municipal, chœurs par les enfants des écoles. A 16 h allocution du maire, remise de la médaille aux mères décorées, rentrée des couleurs (19-05-44).*

- *Comme l'an passé, la légion a voulu que ce jour de fête pour les mamans soit aussi un jour de joie pour les grand'mères déshéritées qui achèvent leur vie loin de toute leur famille à l'hospice d'Annecy. Dimanche à 15 heures, toutes ces bonnes vieilles étaient conviées au goûter organisé au siège de la Légion, rue Vaugelas, par les dames SMS avec le généreux et dévoué concours des Guides de France. Une cinquantaine d'entre elles se trouvèrent réunies dans la grande salle délicieusement ornée où des chants, des chœurs, des saynètes exécutées avec entrain par les jeunes Guides créèrent bien vite une aimable atmosphère. (...) Au cours de cette réunion, un message de fidélité a été adressé par la doyenne des vieilles grand'mères au Maréchal Pétain, chef de l'Etat (23-05-44).*

L'alibi « social » de Vichy

- *Des indemnités pour les salariés (12-01-44).*

- *La famille et la santé : des projets de loi sont à l'étude (20-01-44).*

- *Annecy. Association des jardins ouvriers de la chambre industrielle haut-savoyarde (06-04-44).*

Prisonniers et travailleurs français en Allemagne

Deux millions de soldats français prisonniers sont en Allemagne. S'y ajoutent des travailleurs volontaires ou forcés.

- *Annecy : la soirée de l'association des femmes de prisonniers* (11-01-43).
- *Les travailleurs français en Allemagne ont envoyé près de 6 milliards de francs à leurs familles... pendant l'année 1943* (18-03-44).
- *Le cours de maternité pour les ouvrières françaises en Allemagne* (30-03-44).
- *Vulbens. Dons reçus en mairie pour la Caisse des prisonniers* (04-04-44).
- *Vulbens. Les jeunes filles de la paroisse donneront au profit de l'oeuvre des prisonniers, une séance récréative* (21-04-44).

Critiques contre la résistance intérieure

Le journal insiste sur les morts et l'origine étrangère de certains résistants afin de dresser la population contre eux.

- *A Thônes : 2 chefs miliciens sont tués et un de leurs compagnons blessé par les terroristes* (23-11-43).
- *La mairie de Montmin cambriolée* (03-01-44).
- *Découverte de deux cadavres [thème fréquent] à Saint-Jean-de-Sixt. Il y a deux personnes d'origine russe dont une naturalisée française* (17-01-44)
- *La fruitière d'Epagny est cambriolée* (21-01-44)
- Dans le numéro du 29-02-44, une rubrique mélange la délinquance et le « terrorisme ».
- La bataille des Glières n'est évoquée que sous forme allusive. Le 22 février 1944 le journal énonce une contrevérité : *Des bruits tendancieux ont été répandus au sujet d'une collaboration possible entre les forces du maintien de l'Ordre et les troupes d'opération. (...) Les opérations en cours en Haute-Savoie conservent leur caractère national.*
- *Vol de tabac et de tickets à Cernex* (03-04-44).

Discréditer la France libre

Après le débarquement américain en Afrique du Nord (novembre 1942), la résistance extérieure dirigée par de Gaulle s'installe à Alger. Le journal cherche à la discréditer avec des arguments antisémites et anticommunistes.

- *L'action communiste en Afrique du Nord* (30-10-43).
- *Au comité d'Alger de Gaulle recherche la participation communiste* (15-01-44).
- *En Afrique du nord les communistes réclament la révision du tableau d'avancement des fonctionnaires* (19-01-44).

- *Le comité d'Alger a fait arrêter un ancien chef des Compagnons de France et l'abbé Lambert ancien maire d'Oran. M. Mendès-France a été décoré « pour participation à un raid aérien au-dessus de la France »* (24-01-44).

Anti-américanisme

- *Raid anglo-américain sur Paris : victimes* (20-09-43).
- *Un journal américain attaque violemment le Vatican* (19-01-44).
- *L'impérialisme américain. Le directeur du Chicago-Tribune : « nous devrions conserver, a-t-il dit notamment, les bases aériennes quel que soit le lieu où nous les avons construites et nous assurer par des traités, le droit de faire atterrir nos avions partout où nous désirons aller. Nous devrions, d'autre part, pour garantir notre sécurité, demander à tous les gouvernements européens, d'abandonner leurs possessions de notre hémisphère »* (25-01-44).
- *Cette même ploutocratie enjuivée qu'il avait fallu museler en-dedans, c'est elle qui arme aujourd'hui les mercenaires anglo-américains,* article de Déat 19-05-44.

Conclusion

Comment réagissaient les lecteurs ? C'est la question essentielle. Je suppose que les discours pro-hitlériens et antisémites n'ont pas rencontré d'adhésion majoritaire. De même que les critiques contre la France Libre. L'indifférence des lecteurs constitue parfois une résistance à la propagande. Par contre, il se peut que l'évocation des bombardements alliés et des actions armées de la Résistance ainsi que les tentatives pour se réclamer du christianisme aient influencé une partie du lectorat.

Philippe Duret

Sources

Archives Ph. Duret,
B. Monternole, *La Presse grenobloise de la Libération*, P.U.G. 1974,
S. Cattet et B. Fargeon, *Un quotidien régional pendant la seconde guerre mondiale*, CDDP et AD de Haute-Savoie, 2000.

FIGURES GENEVOISES

JOHN KNOX (1514 ?-1572)

La quatrième grande figure de pierre que l'on voit sur le mur de la Réforme dans le parc des Bastions à Genève est celle de John Knox. Comment se fait-il que le souvenir du chef de la Réforme écossaise soit célébré à Genève ? En fait, il y a vécu peu de temps.

On sait très peu de choses sur ses jeunes années. Ceux qui se sont penchés sur le sujet supposent qu'il est né en Écosse vers 1514 dans une communauté agricole située à l'est d'Édimbourg. On suppose également qu'il a été formé à la prêtrise, probablement à Saint-André. On sait en revanche que, dès 1540, il a exercé la prêtrise dans le village où il est censé avoir vu le jour et qu'il était bien vu par les autorités de l'Église catholique.

Quoi qu'il en soit, la Réforme protestante, qui balayait toute l'Europe à cette époque, finit par atteindre l'Écosse grâce à un nommé George Wishart. Pas plus tard que 1545, John Knox était devenu l'un de ses alliés et amis les plus proches. Mais en ces temps tumultueux, catholiques et protestants se combattaient dans le sang pour la direction de l'Église chrétienne. L'année suivante, l'archevêque de Saint-André fit arrêter George Wishart et le fit brûler vif pour hérésie. Le martyr de Wishart fut rapidement vengé, puisque quelques semaines plus tard, l'archevêque fut assassiné par un groupe de protestants. Le château de Saint-André devint alors le quartier général du mouvement protestant en Écosse.

John Knox aurait mené une vie universitaire sans histoire si, en avril 1547, alors qu'il n'était qu'un maître obscur et inconnu, il ne s'était rendu au château de Saint-André accompagné de son petit groupe d'étudiants. Mais les sermons qu'il y prêcha électrifèrent la garnison qui reconnut sur-le-champ que le grand chef des protestants écossais était arrivé. Après une première résistance et après avoir surmonté son propre conflit intérieur, Knox finit par accepter l'idée qu'il avait été choisi par Dieu pour assumer ce rôle.

Cependant les autorités catholiques avaient réclamé à la France quelques troupes qui,

une fois arrivées, prirent assez rapidement le château de Saint-André et envoyèrent aux galères tous ses occupants. Quelque dix-neuf mois plus tard, grâce à l'intervention du gouvernement anglais, Knox fut libéré, mais sa santé s'était abîmée pour toujours.

Il s'ensuivit un interlude en Angleterre où le gouvernement de l'enfant-roi Édouard VII cherchait désespérément à recruter des prédicateurs protestants enthousiastes. Knox fut dépêché dans toute l'Angleterre et prêcha même un temps à la cour royale. C'est à cette époque qu'il se maria. On lui offrit dans la hiérarchie religieuse un poste important, qu'il refusa. Il fut l'un des fondateurs du puritanisme, mais utilisa son influence pour empêcher l'Angleterre d'éclater en de nombreuses sectes religieuses.

Mais Édouard VII mourut en 1553, à l'âge de quinze ans, et sa sœur Marie Tudor devint reine d'Angleterre. C'était une ardente catholique et les chefs protestants durent s'enfuir pour échapper à la mort. Nombre de ceux qui résistèrent furent brûlés vifs. Knox se réfugia à Francfort puis à Genève. Il fit observer que le destin de la religion dépendait souvent des lubies d'un monarque « impie » ; pire encore, d'une « femme » ! « L'exercice du pouvoir par une femme, tonnait-il, est contraire à la loi naturelle ! » (La reine Élisabeth I^{re} qui, protestante, succéda à Marie Tudor sur le trône d'Angleterre, eut beaucoup de mal à avaler cette déclaration.) Knox alla jusqu'à suggérer que la religion protestante soit préservée par la force si nécessaire. À Genève, alors que Jean Calvin et Théodore de Bèze penchaient plutôt pour la patience et la prière, Knox, lui, arriva à la conclusion que les dirigeants de l'église devaient résister — par tous les moyens qui s'avéreraient nécessaires — à tout souverain qui menacerait leurs croyances religieuses.

Pendant quatre brèves années — de 1555 à 1559 — Knox fut à Genève le pasteur des exilés anglophones. C'est là qu'il vécut les années les plus heureuses de sa vie, estimé de tous ceux qui l'entouraient. Cependant, en Écosse, le protestantisme avançait comme un feu de brousse, avivé par les fréquentes lettres de Knox en provenance de Genève.

L'Écosse tombait en lambeaux à cause de la discorde civile et religieuse, et la situation

devint telle que la Régente, Marie de Guise, décida de se débarrasser une fois pour toutes des protestants. Elle somma les dirigeants protestants de se présenter devant elle. Flairant un piège, ils rappelèrent Knox de Genève. Il arriva en toute hâte en mai 1559 et incita immédiatement ses partisans à prendre les armes. Marie de Guise fit venir une fois de plus les troupes françaises. Au cours de l'automne et de l'hiver 1559, les choses furent rudes pour les protestants écossais. Finalement la reine Élisabeth I^{re}, consciente que si les catholiques prenaient l'Écosse ils tiendraient aussi l'Angleterre, dépêcha des troupes qui chassèrent les Français du pays.

C'est à ce moment que mourut Marie de Guise, à laquelle succéda sa fille, la catholique Marie, reine d'Écosse. Mais avant qu'elle n'arrivât de France en 1561, Knox avait fait de l'Église réformée d'Écosse une institution robuste et autonome, capable de résister à tout commandement royal.

La nouvelle reine d'Écosse était plutôt de nature à tolérer les croyances religieuses de chacun, mais John Knox n'y était pas enclin et nourrissait pour elle une haine profonde. Pour finir, après une existence agitée, Marie abdiqua en 1567 (voir ci-dessous).

La première femme de Knox étant morte en 1564, alors qu'il devait avoir dans les cinquante ans, il épousa Margaret Stewart, âgée de dix-sept ans et fille d'une famille aristocratique ruinée. Ses ennemis catholiques l'accusèrent d'immoralité, mais puisqu'aucune loi n'était violée, sa réputation de puritain demeura intacte.

La bataille religieuse n'était pas terminée puisque d'amères luttes eurent encore lieu entre catholiques et protestants, au cours desquelles Knox fut frappé de paralysie. Malgré cela, en 1572, il se traîna jusqu'à la chaire pour prêcher, fou de rage, contre les ennemis de son église. Il mourut en novembre de la même année. Le presbytérianisme protestant finit par devenir la religion officielle de l'Écosse.

Knox fut un prédicateur remarquable, qui arrivait à convaincre ses auditeurs par la force de sa parole et qui construisit le presbytérianisme écossais sur une foi solide

comme le roc. On l'a également décrit comme un zélateur partial et intolérant.

MARIE STUART, REINE D'ÉCOSSE (1542-1587)

À la mort de Jacques V, son père, Marie Stuart, qui n'avait qu'une semaine, est devenue reine d'Écosse. À dix-sept ans, elle devint reine de France quand son mari, François II, monta sur le trône. Lorsqu'il mourut dix-huit mois plus tard, elle aurait pu épouser, si elle l'avait voulu, un prince espagnol et devenir reine d'Espagne. Mais ce qu'elle désirait par-dessus tout — et qui devait la mener à sa perte —, c'était devenir reine d'Angleterre. Marie était grande, belle, intelligente, pleine de vie quand, en 1561, à dix-neuf ans, elle quitta de nouveau la France pour redevenir reine d'Écosse. Elle voulait la paix et la prospérité pour son peuple et était opposée à la persécution religieuse. Mais tout alla affreusement mal. Elle se retrouvait virtuellement sans pouvoir pendant que des nobles impitoyables et sans scrupules se battaient pour le pouvoir politique. Catholique, elle fut traitée par le chef protestant John Knox avec le mépris le plus féroce. Une suite horrible de mariages malheureux, d'emprisonnements, de meurtres, d'enlèvements, d'évasions et de batailles se termina en mai 1568 par le spectacle d'une Marie en fuite demandant refuge à Élisabeth I^{re} d'Angleterre. Au cours de ces événements, elle avait donné naissance à un nourrisson mâle en faveur duquel elle abdiqua. Ce fils allait devenir Jacques VI d'Écosse *et* Jacques I^{er} d'Angleterre. Marie étant la plus proche prétendante catholique au trône d'Angleterre représentait une menace pour la protestante Élisabeth. Elle fut, pendant dix-neuf ans, retenue en confortable captivité en Angleterre puis décapitée pour complot en vue de renverser Elisabeth I^{re}.

John Fox

Sources

- www.forerunner.com/forerunner/X0525_Bios_John_Knox.html

**LE COLONEL SAGET :
HOMME DE L'OMBRE
ET PIVOT DE L'ANNEXION**
(suite et fin)

Le « 29 avril à 6 h du soir », le colonel Saget transmet à son ministre les résultats définitifs du vote tels que proclamés par la Cour d'Appel de Chambéry. Par ailleurs, il continue de transmettre à Paris les nombreuses demandes de médaille de Sainte-Hélène en provenance de toute la Savoie. Enfin, il n'interrompt pas son rôle de régulateur des troupes françaises rentrant d'Italie, c'est, du reste, cette dernière activité qui l'occupe le plus : transports, logements, intendance, problèmes sanitaires, échelonnements des troupes, discipline, etc.

C'est ainsi que le 12 mai il rend compte d'un duel entre deux sous-officiers, l'un du 82^e de Ligne, ivre, l'autre du 14^e bataillon de chasseurs à pied. En fait de duel, il s'agit d'une sordide bagarre commencée dans la caserne et poursuivie dans la rue sous les yeux horrifiés de Chambériens. Le sous-officier de chasseurs étant démobilisé le jour même et légèrement blessé rentre tranquillement en train vers la France. Le second, l'agresseur, très sérieusement blessé, est hospitalisé. Une fois guéri il est cassé de son grade et mis à la porte de l'armée.

Malaise en Savoie

Le colonel ne cesse de recevoir des visiteurs et dès le 17 mai il fait état auprès de son ministre du malaise qui s'installe en Savoie : « ...on ne peut se dissimuler qu'il existe un grand malaise général provenant d'un état d'incertitude qui commence à se trop prolonger, quand on songe que ce pays est, pour ainsi dire, depuis deux mois, privé de direction et d'administration. Des bruits alarmants au sujet de l'intégrité de la Savoie commencent à se propager. Le commerce qui attend la suppression des douanes est gravement en souffrance. Il serait grandement à désirer que cette situation anormale put cesser le plus tôt possible... »

Les autorités d'Albertville réclament depuis fin mars, et sans succès, qu'un détachement militaire français se charge de la garde de leur prison. Le gouverneur de la province de Chambéry adresse en ce sens une nouvelle et

pressante supplique au colonel Saget : les détenus savoyards des prisons italiennes vont, en effet, être rapatriés sur leur province d'origine et le nombre des prisonniers d'Albertville va croître considérablement. La Garde nationale d'Albertville, fatiguée par sa mobilisation depuis mars, ne se sent pas capable d'assurer la sécurité du pénitencier. En conséquence, pour le bien de tous, on prie le colonel de bien vouloir désigner une compagnie pour la garde de la prison. Cela se réalise le 20 mai à la grande satisfaction des autorités et de la population¹.

Le 20 mai, Saget revient sur le malaise général ressenti par la Savoie : « ...la situation s'est terriblement aggravée. Il résulte de ce que je vois à Chambéry et des rapports que je reçois, principalement du Nord de la Savoie, qu'une certaine agitation commence à se produire. L'on attribue à la mauvaise volonté, à la mauvaise foi du gouvernement piémontais la situation actuelle qui, l'on ne peut se le dissimuler, est des plus fâcheuses et met grandement en souffrance tous les intérêts du pays. Il en résulte de l'exaspération contre tout ce qui représente le Piémont et il serait question, d'ici à quelques jours, de chasser les employés piémontais, de nommer un gouvernement provisoire et de déclarer que la Savoie se sépare d'elle-même du Piémont pour se réunir à la France... Le Comité annexionniste se réunit aujourd'hui à Chambéry pour aviser ... »

Le 21 mai au soir, le colonel Saget rencontre « presque tous les habitants les plus influents de Chambéry » à qui il prêche calme et patience. Il rend compte au ministre : « Je leur ai fait comprendre... qu'il serait fâcheux que l'attitude si digne et si convenable que la Savoie a conservée jusqu'à ce jour, fut ternie par quelques manifestations qui ne sauraient amener que du désordre que, d'ailleurs, nous serions obligés de réprimer immédiatement. Ils m'ont assuré qu'ils usaient de toute leur influence dans ce sens. En outre, une dépêche télégraphique arrivée de Turin et qui annonce que la Chambre a mis à l'ordre du jour de vendredi prochain la discussion du Traité du 24 mars a un peu calmé les esprits... »

¹ Cette compagnie n'a qu'un seul rôle, la garde de la prison, à l'exclusion de tout autre.

Les jours qui suivent sont entièrement consacrés aux problèmes militaires : arrivée du général Uhrich¹ à Chambéry, passage de troupes, questions d'intendance². Et le 31 mai au soir le colonel Saget reçoit l'ordre de « partir sans retard pour Turin ». Dès le lendemain, à midi, il quitte Chambéry pour Turin. La « Gazette de Savoie » datée du 2 juin 1860 écrit : « Nous ne savons si M. le colonel Saget, à son retour de Turin, fera encore un long séjour parmi nous. Nous le souhaitons plus que nous ne l'espérons. En tous cas, nous pouvons dire, dès aujourd'hui, que son départ, à quelque époque qu'il s'effectue, laissera de très vifs regrets dans notre ville, où sa capacité administrative, sa loyauté et la franchise de son caractère, qui s'allie en lui avec les qualités les plus aimables de l'homme du monde, lui ont fait déjà de très nombreux amis. »

Turin et la mauvaise volonté sarde

Arrivé à Turin le 2 juin au soir, le colonel Saget prend immédiatement contact avec Cavour et le général Fanti : il les rencontre le 3 au matin. D'entrée de jeu les choses s'annoncent difficiles.

La France a prévu une remise à la frontière des militaires savoyards, unité par unité, les hommes suivant leurs officiers et sous-officiers. Le pointage est facile, la discipline assurée, l'organisation simple : à Turin se fait la démobilisation sarde, à Lanslebourg la réception en France, le tri entre démobilisés et incorporés dans l'armée française. Tous les militaires savoyards sont payés par le Piémont-Sardaigne jusqu'à la frontière et par la France ensuite.

Cette belle mécanique, simple d'utilisation, est refusée par le général Fanti, soutenu par Cavour : les Sardes veulent une démobilisation par classe. « Il (*Fanti*) ne veut pas céder à la France des corps constitués... Le roi doit se borner à renvoyer tous les officiers et soldats, chacun chez eux et ensuite le gouvernement français, prenant les hommes, soit à Lanslebourg, soit à Nice, en fera ce que bon lui semble ». Une nouvelle

entrevue le 3 juin amène le général Fanti à dire : « Ce ne sont pas des soldats que nous vous donnons, ce ne sont que des citoyens. » Les Sardes envisagent même de démobiliser chaque militaire savoyard à l'endroit où il se trouvera le jour fixé. Saget réussit dès le 4 à obtenir des Sardes que la démobilisation « sarde » se fasse uniquement à Turin mais, pour le reste, le général Fanti s'accroche si fermement à sa décision, avec des arguments d'une telle mauvaise foi, qu'il révèle ainsi le côté « mauvais joueur » des autorités de Piémont-Sardaigne.

Le colonel Saget s'attelle de suite à l'organisation de cette importante organisation et, afin de fixer les limites de l'exercice, demande au ministère de la Guerre sarde de lui indiquer le nombre de militaires concernés, tant Niçois que Savoyards³. Première énorme surprise, le ministère ne peut, ou ne veut, communiquer des chiffres cohérents et quasi définitifs. En traînant dans les bureaux, soutirant de-ci de-là des documents, en interrogeant à droite et à gauche divers officiers, Saget arrive à fournir le 6 juin une estimation plausible : en ce début de juin 1860, il resterait encore sous les drapeaux sardes 8 859 Savoyards et 3 470 Niçois. Le transfert devrait donc concerner au maximum 12 329 hommes. Saget prépare également une sorte de mode d'emploi du licenciement et demande aux autorités sardes de préparer celui-ci en commun afin que tout se passe dans l'ordre. Le mauvais vouloir sarde s'affirme de plus en plus : on ne prend aucune décision, on fait traîner les choses en longueur.

Le 8 juin, Saget, lassé de n'obtenir aucune réponse du général Mezena⁴, officier désigné par le général Fanti pour être le correspondant du colonel Saget, demande l'aide du ministre de France à Turin, le baron de Talleyrand-Périgord⁵. Cette lettre témoigne de son irritation contenue car il se permet de mettre tout au clair : « Permettez-moi d'avoir recours à votre haute intervention pour tâcher d'obtenir du gouvernement sarde que

¹ Jean Jacques Alexis Uhrich (1802-1886), général de division, futur défenseur de Strasbourg en 1870.

² Le 29 mai, Montmélian est la seconde ville de Savoie à recevoir une garnison française : une compagnie de grenadiers du 26^{ème} de Ligne.

³ Noter que pour les Sardes il s'agit de Nizzardi et de Savojardi.

⁴ Gouverneur militaire de Turin.

⁵ Charles Angélique baron de Talleyrand-Périgord (1821-1896).

le travail préparatoire, qui doit nécessairement précéder le licenciement des officiers et soldats de Nice et de Savoie, reçoive un commencement d'exécution. Jusqu'à présent je n'ai pu me procurer que des renseignements insignifiants et je n'ai reçu que quelques promesses verbales... Chaque jour le général Mezena, qui paraît d'ailleurs animé du meilleur vouloir, me renvoie au lendemain, espérant toujours, mais en vain, que les instructions promises lui arrivent... **Il me semble cependant qu'il y aurait intérêt pour les deux gouvernements à ce que cette question se termine le plus rapidement possible. D'ailleurs... je n'ai été envoyé à Turin que sur la demande du gouvernement sarde et il serait assez naturel qu'il me mit à même de remplir le but de ma mission** ».

Il est vrai que les débats parlementaires traînant à l'excès, le Traité de Turin n'est toujours pas ratifié par le Sénat. Il ne l'est que le 12 juin. Le décret promulguant l'annexion est publié le 13 et la date officielle de celle-ci fixée au 14. Tous les militaires savoyards choisissant la France sont donc licenciés à compter du 14 juin 1860.

Le transfert à la France

Dès le 9 juin le colonel Saget a, de concert avec le ministère de la Guerre à Paris, fixé les règles du transfert :

- les officiers sans troupes, les cavaliers et les fantassins sont dirigés sur Lyon ;
- les artilleurs et les sapeurs du génie vont à Grenoble ;
- les gendarmes, hommes de l'Intendance et du Train des équipages se rendent à Chambéry.

Les militaires ayant cinq ans de service et plus, et tous ceux de la 2nde catégorie, sont renvoyés directement dans leurs foyers. Les engagés volontaires rentrent également chez eux puisqu'ils sont déliés de leur serment à l'exception de ceux désireux de s'engager dans l'armée française. « Le gouvernement sarde devra donner... un congé définitif à tous les soldats et donner aux officiers l'acceptation de leur démission... », puisque les officiers sont mis dans l'obligation de démissionner s'ils veulent passer à la France. Ce tour de passe-passe permet ainsi le

transfert de la charge des retraites à la France.

Le 14 juin 1860, le colonel Saget adresse à Paris la première d'une longue série de dépêches concernant les détachements de Savoyards et Niçois transférés en France : « Le premier détachement, trois officiers¹, 480 soldats d'infanterie, part ce soir pour Suse par chemin de fer, arriveront à Lanslebourg le 15, à Saint Jean-de-Maurienne le 17, d'où 138 hommes de 2nde catégorie renvoyés dans leurs foyers. 3 officiers et 342 soldats de la 1^{ère} catégorie continuant le 18 par chemin de fer, arriveront même jour à Lyon ». Vont suivre, jusqu'au 5 juillet, selon une logistique bien huilée mise en place par le colonel Saget, plus d'une vingtaine de détachements.

Les autorités sardes mettent beaucoup de mauvaise volonté dans cette affaire. Ainsi le 17 juin, le colonel Saget écrit au maréchal de Castellane : « Je n'ai pu encore obtenir du gouvernement sarde le nom des officiers des autres corps (*que la Brigade de Savoie*) qui passent à la France et, cependant, les militaires de ces corps arrivent en masse à Turin. Je suis donc forcé de retenir provisoirement quelques officiers des deux régiments de la Brigade de Savoie sans que je serais dans l'impossibilité d'avoir des commandants pour les détachements que je vais mettre en route... **Votre Excellence ne peut se faire une idée du désordre avec lequel procède l'administration piémontaise. Malgré toutes mes instances, les corps arrêtent les comptes des hommes sans vouloir attendre le jour où il me sera possible de les mettre en route...** »

Le 21 juin, Saget obtient enfin un état provisoire des officiers passant à la France. Le 23, il précise au maréchal Randon : « Tous les jours je réclame avec instance un état complet des officiers, avec leurs noms, service... Je ne puis obtenir ces renseignements !... Votre Excellence... ne peut se faire une idée du désordre, de la force d'inertie et de la mauvaise volonté contre lesquels j'ai à lutter ici. Les hommes

¹ Capitaine Claude Bastian, de Frangy, lieutenant Camille Chabert et sous-lieutenant Anthelme Burdinat, tous deux de Chambéry.

de tous les corps arrivent à Turin sans être conduits par personne, à la sortie des chemins de fer on les lâche comme des troupeaux de moutons, et, tous à moitié ivres, arrivent pêle-mêle à la citadelle où je suis établi... » Le 24, le colonel Saget revient sur le sujet : « Il m'est tout à fait impossible de dire à l'avance le nombre d'hommes qui restent encore à diriger sur Lyon. Les chemins de fer arrivent à Turin à toute heure et de toutes les directions sans que je reçoive le moindre avis... Malgré mes instances de chaque jour, je n'ai encore pu obtenir du ministère de la Guerre un état officiel des officiers généraux et autres qui passent à la France... »

Le 25, une première liste d'officiers est communiquée au colonel : elle ne donne aucune des informations essentielles, notamment la date de nomination au dernier grade. Devant la colère froide de Saget, et après l'avoir renvoyé de bureau en bureau, le général Fanti charge le commandant Perrier, un Savoyard ayant choisi l'Italie, de calmer le colonel français. C'est ainsi que Saget peut copier une note confidentielle du général Fanti à ses subordonnés dont le fond peut ainsi se résumer : fournir aux Français le minimum dans le maximum de temps. Saget s'empresse d'adresser la copie du document au maréchal Randon.

Le 26, Saget obtient à l'arraché une audience du général Fanti. Il lui fait comprendre la nécessité et l'urgence des états demandés. En présence du colonel Saget, Fanti donne des instructions précises à ses collaborateurs. Le 29 juin un nouvel état des officiers, conforme aux souhaits de la France, est enfin adressé à Saget qui peut ainsi le transmettre au maréchal Randon. Le 28 juin, un premier bilan est dressé pour le ministre de la Guerre : « Le nombre des hommes que j'ai déjà mis en route est de 8 500 environ et je ne crois pas que le total général dépasse de beaucoup 9 000. D'après les renseignements officiels qui m'avaient été donnés au ministère de la Guerre sarde... on portait ce total à 12 329 hommes. Il faut en conclure qu'il en sera de ce renseignement comme de tous ceux qui sont donnés par l'administration piémontaise... »

Le 2 juillet 1860, le constat suivant est expédié au maréchal Randon : « A l'exception

de 5 ou 6 officiers au plus tous ceux qui ont opté pour la France... ont déjà quitté le Piémont et ont été dirigés sur les destinations prescrites par vos instructions... Le général commandant militaire à Turin m'informe que tous les différents corps de l'armée ont achevé l'envoi de tous les militaires appartenant à la nationalité savoisiennne ou niçoise, et qu'à l'avenir il ne restera plus... que quelques militaires isolés et ceux restant dans les hôpitaux. **L'opération de licenciement se trouve donc terminée et je suis actuellement en mesure de quitter Turin dès que Votre Excellence m'en aura donné l'ordre.** » L'ordre arrive le 4 juillet : « Colonel, j'ai reçu votre rapport du 2 de ce mois par lequel vous annoncez que votre mission est maintenant terminée. C'est avec plaisir que je vous adresse des éloges pour la manière distinguée dont vous l'avez remplie. Vous pouvez quitter Turin... », ce que fait le colonel Saget dès le 6 au soir.

En 1864, le colonel Saget est nommé général de brigade et assure le commandement de la subdivision de la Nièvre. En juillet 1870 il est nommé chef d'état-major général du 2^e corps d'armée de l'Armée du Rhin : il subit la capitulation de Metz et l'internement en Allemagne du 29 octobre 1870 au 26 mars 1871. Il devient chef d'état-major général du 1^{er} corps d'armée de l'Armée de Versailles, puis, en juillet 1871, chef d'état-major général du Gouverneur militaire de Paris. Il meurt brusquement à Paris le 21 juillet 1875. Depuis 1858, Saget était conseiller général du canton de Grandvilliers, dans l'Oise et, en 1871, était même devenu le vice-président du Conseil général de l'Oise.

Les missions du colonel Saget dont le souvenir a totalement été effacé en Savoie, dépassaient très largement, à Chambéry et Turin, les pouvoirs d'un simple colonel. A Turin, par exemple, il est clair, que ses compétences excèdent de beaucoup celles du ministre de France. Par ailleurs, il donne des instructions aux généraux en place à Chambéry et Nice. Enfin ses rapports sont tous remis à l'Empereur, parfois sans même être vus par le maréchal Randon. Ceci démontre toute l'importance des travaux et des missions du colonel aux yeux de Napoléon III. Dans la pénombre, Saget a parfaitement atteint les objectifs fixés et,

parfois, discrètement, influencé certains événements de l'Annexion.

Didier Dutailly

Sources :

SHD Vincennes :

G₃ 1 et 2, correspondance du colonel Saget
G₃ 94 et 95, affaire de Savoie et Annexion
7 Yd 1497, dossier militaire du général Saget
1 M 1213, rapports sur l'itinéraire Briançon-Suse
1 M 1370, rapports sur la Savoie
1 M 2350, rapports sur le Piémont et la guerre

ADHS Annecy :

Courrier des Alpes, Gazette de Savoie, Le Bon Sens (1859-1860)

Livres :

Campagnes de Crimée, d'Italie, d'Afrique, de Chine et de Syrie, 1849-1862, lettres adressées au maréchal de Castellane, Plon, Paris, 1895
Le général Eugène Saget, de Cécile de Malaussène, (Mémoire de Maîtrise, Paris IV, 2001)

Note 1 : Le SHD à Vincennes détient (référence 1 M 846) un exemplaire unique de la « Campagne de l'Empereur Napoléon III en Italie, 1859 », rédigé au Dépôt de la guerre par, notamment, le colonel Saget : cet exemplaire est corrigé et annoté à la main par Napoléon III lui-même.

Note 2 : Le buste en bronze du général Saget avait les honneurs de la place Barbier à Grandvilliers (Oise) jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les Allemands ayant fait fondre le bronze du général, on peut cependant en voir sa copie au Musée de Valenciennes.

Note 3 : Le général Saget était aussi président de la Commission militaire supérieure des chemins de fer. Grand Officier de la Légion d'Honneur en 1873, le général Saget était, depuis 1860, Officier de l'Ordre militaire de Savoie, et, depuis 1866, Officier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare.

RÉDACTION

Marcel Arnaud, Jean-Yves Bot, Gérard Crouette, Michel Cusin-Brens, Jean-Luc Daval, François Déprez, Philippe Duret, Didier Dutailly, John Fox, Bernard Le Devehat, Gérard Lepère, Claude Mégevand.

Responsable de la publication : Marielle Déprez.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :

LA SALÉVIENNE – 4 ancienne route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Téléphone : 04 50 52 25 59 - Fax : 04 50 35 63 16

Courriels : la-saleviennne@wanadoo.fr (président) - Megevandcerise@aol.com (administration)

Site Internet : <http://www.la-saleviennne.org>